



PLAN D'ACTION
Politique de développement social

Plusieurs instances et intervenants travaillent au développement social du territoire de la MRC des Collines-de-l'Outaouais. Il est important de se doter d'une vision commune pour atteindre nos objectifs collectifs en développement social et travailler en complémentarité dans une atmosphère de confiance et d'entraide.

Objectif 1.1

Se construire une vision commune propre au territoire de la MRC des Collines-de-l'Outaouais

- 1.1.1** Initier des occasions et des lieux de rencontres et de partages entre les différents acteurs et entre les différents services et départements (MRC et municipalités).
- 1.1.2** Inclure des points à l'ordre du jour du comité de développement du territoire pour informer et sensibiliser au niveau du développement social.

Objectif 1.2

Connaitre, reconnaître et faire connaitre les acteurs du territoire

- 1.2.1** Définir et diffuser le rôle de la MRC.
- 1.2.2** Clarifier le rôle des parties prenantes en développement social et les diffuser.
- 1.2.3** Réaliser une cartographie des services communautaires du territoire.
- 1.2.4** Diffuser et faire connaitre les services du territoire et la façon d'y accéder.
- 1.2.5** Organiser des séances d'information pour divers publics afin de faire connaitre les organisations et les spécificités du territoire.
- 1.2.6** Partager au conseil des maires les bons coups réalisés sur le territoire.

Objectif 1.3

Développer et maximiser les liens de partenariat et la concertation

- 1.3.1** Répertorier les lieux de concertation et assurer le maintien d'une représentation dans les comités et les tables de concertation.
- 1.3.2** Favoriser les échanges entre l'équipe de développement de la MRC et les équipes municipales.
- 1.3.3** Favoriser les échanges intermunicipaux.
- 1.3.4** Organiser des rencontres à intervalles réguliers entre l'équipe de développement de la MRC et l'équipe de la TDSCO.
- 1.3.5** Solliciter les expertises sur le terrain lors des discussions et prises de décision.
- 1.3.6** Initier/participer à des activités de réseautage par champ d'action ou par dossier.
- 1.3.7** Développer une approche de résolution de problèmes qui s'appuie sur la coopération avec d'autres instances (intersectorialité).
- 1.3.8** Accompagner et outiller les municipalités dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et programmes susceptibles de contribuer au développement social (MADA, familiales, etc.).
- 1.3.9** Mieux structurer et communiquer l'offre de service de la MRC auprès des organismes.



Le territoire de la MRC des Collines est caractérisé par des écarts importants entre les individus et les communautés au niveau socioéconomique, ce qui crée des vulnérabilités et des inégalités sociales considérables mais pas toujours simples à identifier.

Objectif 2.1

Développer une connaissance fine des vulnérabilités présentes sur le territoire

- 2.1.1 Soutenir les démarches de recensement et d'élaboration de portraits du territoire.
- 2.1.2 Sonder les besoins de la population par le biais des constats des organismes et autres instances.
- 2.1.3 Transmettre des bilans et des constats au conseil des maires.
- 2.1.4 Sensibiliser les municipalités et autres instances quant aux inégalités présentes sur le territoire.
- 2.1.5 Sensibiliser la population quant aux inégalités présentes sur le territoire.

Objectif 2.2

Favoriser un meilleur accès à un logement abordable de qualité pour tous

- 2.2.1 Poursuivre la démarche d'élaboration d'une stratégie de logement perpétuellement abordable.
- 2.2.2 Assurer la mise en œuvre de la stratégie.
- 2.2.3 Assurer une veille sur la question du logement abordable de qualité.
- 2.2.4 Analyser les cadres législatifs et juridiques et émettre des recommandations, le cas échéant.
- 2.2.5 Réviser les cadres règlementaires lorsque possible.

Objectif 2.3

Contribuer à améliorer les services de proximité partout sur le territoire

- 2.3.1 Identifier les lacunes au niveau des services de proximité et les répertorier.
- 2.3.2 Travailler avec les acteurs du milieu pour identifier les besoins prioritaires.
- 2.3.3 Soutenir la mise en place d'actions pour le développement d'initiatives.
- 2.3.3 Mettre en place des mesures de mitigation pour les secteurs où l'accès est plus difficile.
- 2.3.4 Collaborer avec les différents paliers gouvernementaux, les organisations régionales et les entreprises du territoire pour maximiser l'offre de services de proximité.

Objectif 2.4

Veiller à ce que les services offerts soient accessibles, équitables et favorisent l'inclusion

- 2.4.1** Contribuer à la réduction des barrières linguistiques.
- 2.4.2** Faire en sorte que les infrastructures de la MRC soient facilement accessibles à tous.
- 2.4.3** Diffuser un outil (élaborer, au besoin) pour aider les municipalités et les organismes à assurer l'accessibilité universelle aux lieux publics et aux événements.
- 2.4.4** Élaborer des documents d'information afin de faire de la sensibilisation auprès de divers publics cibles quant aux enjeux du territoire.
- 2.4.5** Développer un outil permettant de prendre des décisions éclairées afin que toute la population ait un accès équitable à des milieux de vie sains.
- 2.4.6** Soutenir la réalisation d'études d'impact sur les projets et les interventions du milieu.
- 2.4.7** Diffuser des outils pour favoriser l'inclusion de divers groupes.
- 2.4.8** Soutenir le déploiement du transport actif sur le territoire pour qu'il soit accessible à un plus grand nombre de personnes.
- 2.4.9** Soutenir les municipalités dans le développement d'infrastructures favorisant la mobilité active dans les noyaux villageois.
- 2.4.10** Favoriser l'accès équitable aux activités et d'initiatives récréatives, sportives, culturelles ou communautaires.

Le développement optimal d'une communauté repose sur deux aspects fondamentaux: le potentiel des personnes et le potentiel communautaire.

Objectif 3.1

Favoriser le développement du potentiel individuel des citoyens

- 3.1.1** Souligner l'implication bénévole et l'engagement des citoyens remarquables sur le territoire.
- 3.1.2** Faire la promotion des opportunités d'implication et des bonnes pratiques en bénévolat sur le territoire.
- 3.1.3** Identifier, reconnaître et mettre à profit l'expertise des citoyens.
- 3.1.4** Favoriser l'inclusion des citoyens dans les comités de la MRC.
- 3.1.5** Soutenir la réalisation d'activités et d'initiatives récréatives, sportives, culturelles ou communautaires.
- 3.1.6** Tenir compte de l'importance des saines habitudes de vie dans toutes les décisions et actions.
- 3.1.7** Consulter et impliquer les citoyens à toutes les occasions possibles.
- 3.1.8** Identifier le cheminement pour le référencement des personnes vulnérables et en informer les différents publics.

Objectif 3.2

Favoriser le développement du potentiel communautaire sur notre territoire

- 3.2.1** Diffuser des informations sur l'histoire de notre territoire pour favoriser le sentiment d'appartenance.
- 3.2.2** Mettre en place et soutenir des projets pour la revitalisation des noyaux villageois.
- 3.2.3** Soutenir l'organisation de forums ou autres opportunités d'échanges entre différents acteurs.
- 3.2.4** Diffuser régulièrement des nouvelles de la MRC dans les médias locaux.
- 3.2.5** Diffuser les événements communautaires qui se déroulent sur le territoire de la MRC.
- 3.2.6** Offrir un service d'accompagnement aux organismes selon les besoins et les ressources disponibles.
- 3.2.7** Soutenir les communautés dans leur projets collectifs.
- 3.2.8** Renforcer les liens communautaires entre le service de sécurité publique, les organismes et les citoyens.
- 3.2.9** Bonifier la boîte à outils en développement social.
- 3.2.10** Développer et diffuser l'image de marque de la MRC pour favoriser le sentiment d'appartenance et d'identité.
- 3.2.11** Favoriser la mise en commun et le partage de ressources entre les entreprises, les organismes et les municipalités.
- 3.2.12** Agir à titre de chef de file pour favoriser la création de milieux de vie conviviaux, solidaires et durables.